

Actions privilégiées de la Financière Sun Life inc.

Entité émettrice	Financière Sun Life inc.									
Émission	Série 1	Série 2	Série 3	Série 4	Série 5	Série 8R	Série 9QR	Série 10R	Série 11QR	Série 12R
Symbole	SLF.PR.A	SLF.PR.B	SLF.PR.C	SLF.PR.D	SLF.PR.E	SLF.PR.G	SLF.PR.J	SLF.PR.H	SLF.PR.K	SLF.PR.I
Type général	À taux fixe Perpétuelles	À taux fixe Perpétuelles	À taux fixe Perpétuelles	À taux fixe Perpétuelles	À taux fixe Perpétuelles	À taux rajusté tous les 5 ans Perpétuelles	À taux variable Perpétuelles	À taux rajusté tous les 5 ans Perpétuelles	À taux variable Perpétuelles	À taux rajusté tous les 5 ans Perpétuelles
Cumulatif/ Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif
Date du prospectus	Feb 17, 2005	Jul 8, 2005	Jan 6, 2006	Oct 2, 2006	Jan 25, 2007	May 13, 2010	May 13, 2010	Aug 5, 2011	Aug 5, 2011	Nov 3, 2011
Nombre d'actions en circulation	16,000,000	13,000,000	10,000,000	12,000,000	10,000,000	5,192,686	6,007,314	6,919,928	1,080,072	12,000,000
Valeur des actions en circulation	\$400,000,000	\$325,000,000	\$250,000,000	\$300,000,000	\$250,000,000	\$129,817,150	\$150,182,850	\$172,998,200	\$27,001,800	\$300,000,000
Taux de dividende	4.75%	4.80%	4.45%	4.45%	4.50%	2,275 % ⁽¹⁾	Variable ⁽²⁾	2,842% ⁽³⁾	Variable ⁽⁴⁾	3,806% ⁽⁵⁾
Date de rachat au pair la plus rapprochée (25 \$ par action)	Mar 31, 2010	Sep 30, 2010	Mar 31, 2011	Dec 31, 2011	Mar 31, 2012	Jun 30, 2020	Jun 30, 2020 ⁽⁶⁾	Sep 30, 2021	Sept 30, 2021 ⁽⁶⁾	Dec 31, 2021

(1) Taux de dividende fixe jusqu'au 30 juin 2020. À cette date et tous les cinq ans par la suite, le taux de dividende fixe sera rajusté pour s'établir à un taux égal au rendement alors en cours des obligations de cinq ans du gouvernement du Canada, majoré de 1,41 % à leur gré, choisir de convertir leurs actions de série 8R en actions de série 9QR le 30 juin 2020 et tous les cinq ans par la suite.

(2) Le taux de dividende variable sur les actions de série 9QR sera rajusté tous les trois mois à un taux variable égal au rendement alors en cours des bons du Trésor de trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 1,41 %, jusqu'au 30 juin 2020. Le 30 juin 2020 et tous les cinq ans par la suite, les porteurs des actions pourront, à leur gré, convertir leurs actions de série 9QR en actions de série 8R, à raison d'une action de série 8R pour une action de série 9QR.

(3) Taux de dividende fixe jusqu'au 30 septembre 2021. À cette date et tous les cinq ans par la suite, le taux de dividende fixe sera rajusté pour s'établir à un taux égal au rendement alors en cours des obligations de cinq ans du gouvernement du Canada, Les porteurs des actions pourront, à leur gré, choisir de convertir leurs actions de série 10R en actions de série 11QR le 30 septembre 2021 et tous les cinq ans par la suite.

(4) Le taux de dividende variable sur les actions de série 11QR sera rajusté tous les trois mois à un taux variable égal au rendement alors en cours des bons du Trésor de trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 2,17 %, jusqu'au 30 septembre 2021. Le 30 septembre 2021 et tous les cinq ans par la suite, les porteurs des actions pourront, à leur gré, convertir leurs actions de série 11QR en actions de série 10R, à raison d'une action de série 10R pour une action de série 11QR.

(5) Taux de dividende fixe jusqu'au 31 décembre 2021. À cette date et tous les cinq ans par la suite, le taux de dividende fixe sera rajusté pour s'établir à un taux égal au rendement alors en cours des obligations de cinq ans du gouvernement du Canada, majoré de 2,73%. Les porteurs des actions pourront, à leur gré, choisir de convertir leurs actions de série 12R en actions de série 13QR le 31 décembre 2021 et tous les cinq ans par la suite.

(6) Les actions de série 9QR et les actions de série 11QR peuvent être rachetées par l'émetteur à toute autre date au prix de 25,50 \$ par action.

Les renseignements ci-dessus ne représentent qu'un résumé. Veuillez vous reporter aux prospectus mentionnés ci-haut pour obtenir de plus amples renseignements. En cas d'incohérence entre le présent résumé et les prospectus, les prospectus prévalent.

Mise à jour au 19 décembre 2016